

RAPPORT D'ACTIVITES 2009



GUIDANCE POUR JEUNES EXILES
BEGELEIDING VAN JONGEREN OP DE VLUCHT

Asbl **MENTOR –ESCALE** vzw
Rue Souveraine 19, 1050 Bruxelles
Opperstraat 19 te 1050 Brussel
Tél : 02/505.32.32 – Fax : 02/505.32.39
E-mail : info@mentorescale.be



« Première mise en autonomie. Logement, CPAS, école et mutuelle se bousculent dans l'ordre mais surtout dans le désordre. Pas de panique. Mentor-Escale s'est chargé efficacement des nombreuses démarches. Et, cerise sur le gâteau, S., ma pupille a trouvé un lieu chaleureux, une écoute attentive et un éventail d'activités et de projets motivants. Merci. »

(A.D. tutrice)



TABLE DES MATIERES

QUI SOMMES NOUS	P.4
1. MISSIONS	p.4
2. PUBLIC CIBLE	p.4
3. FINANCEMENT	p.5
LES JEUNES DE MENTOR-ESCALE	P.6
1. SITUATION GENERALE	p.6
2. PROFIL DES JEUNES SUIVIS A MENTOR-ESCALE EN 2009	p.7
LE TRAVAIL DE MENTOR-ESCALE	P.20
1. LE SUIVI INDIVIDUEL	p.19
2. LES ACTIVITES COMMUNAUTAIRES	p.26
L'EQUIPE	P.38
PARTENARIAT ET LOBBYING	P.40
CONCLUSION	P.42

QUI SOMMES-NOUS ?

1. MISSIONS

Aider les adolescents exilés non accompagnés amenés à vivre en logement autonome à :

- Se prendre en charge de manière responsable et autonome.
- Créer autour d'eux un réseau social de soutien.
- Développer des projets favorisant leur épanouissement.

L'encadrement s'axe autour de 2 pôles :

- Un **accompagnement individuel** social et éducatif taillé sur mesure en fonction des besoins et de la demande du jeune.
- Des **activités communautaires** auxquelles le jeune est encouragé à participer.

A cela s'ajoute la sécurité psychologique offerte par la possibilité de venir à tout instant demander conseil ou rencontrer des jeunes dans une situation proche de la leur.

2. PUBLIC-CIBLE

Pour être aidé par notre Maison, le jeune doit :

- Etre en exil.
- Avoir moins de 18 ans (ou plus s'il a des mineurs collatéraux à charge) lors de son entrée chez nous.
- Résider en Belgique sans parent ou personne légalement responsable, à l'exception bien sûr de son tuteur dont la désignation est rendue obligatoire depuis l'entrée en vigueur de la Loi programme du 24 décembre 2002 relatif à la « Tutelle des mineurs étrangers non accompagnés (AR du 22 décembre 2003 – MB du 29.01.2004).
- Etre capable, moyennant un accompagnement approprié, de vivre en logement autonome.

- Avoir droit à une aide sociale.
- Avoir ou désirer développer un projet pour son avenir (formation scolaire ou de promotion sociale ou travail).
- Adhérer à notre système d'encadrement.

3. FINANCEMENT

En 2009, nos **sources de financement publiques** furent les suivantes :

- Le Ministère de l'Intégration Sociale via une convention annuelle avec FEDASIL : Ce subside a couvert une partie des salaires des membres de l'équipe et des frais de fonctionnement.
- Le Fonds Européen pour les Réfugiés : Ce fonds a permis de réaliser un projet de grande envergure en lien avec l'axe communautaire.
- La Région Bruxelloise : Trois Agents Contractuels Subventionnés ont été mis à notre disposition.
- Le Centre pour l'Egalité des Chances : Nous avons bénéficié d'un subside ponctuel du FIPI (Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés) pour nos activités communautaires.
- Le Fonds Maribel Social : Ce fonds nous a permis d'accueillir deux personnes mi-temps durant quelques mois.

Le reste de notre travail a été financé par des **sources privées** (dons et mécénat). Nous organisons, chaque année, un spectacle annuel qui permet de dégager des recettes non négligeables et avec lesquelles nous couvrons des frais de rémunération ainsi que certains frais de fonctionnement incompressibles.

LES JEUNES DE MENTOR-ESCALE

1. SITUATION GENERALE

Comme les adultes, les jeunes exilés fuient la guerre et les situations de conflits armés, la persécution, la misère et les privations. Certains sont victimes de traite des êtres humains en vue d'une exploitation économique ou sexuelle.

Une partie des mineurs non accompagnés arrive jusqu'à la frontière avec un membre proche ou éloigné de la famille; d'autres utilisent les services d'un « passeur » ce qui, bien souvent, aura nécessité un investissement financier et un endettement important de la part de la famille du jeune. Cet endettement pèsera d'ailleurs sur la suite de son parcours en Belgique, tant sur le plan matériel, que moral. Enfin, certains jeunes, semblent plutôt avoir voyagé seul. Il s'agit dans ces cas le plus souvent de jeunes de 17 à 18 ans.

Quand ces jeunes arrivent dans un pays d'Europe de l'Ouest comme le nôtre, ils sont donc seuls, sans soutien familial. Ils souffrent de la séparation, des abus et des traumatismes qu'ils ont subis.

Au moment de leur entrée sur le territoire ou dans le pays, ils se heurtent souvent aux barrières linguistiques et n'ont pas de moyens de subsistance. Souvent, ils ne possèdent rien, ils sont particulièrement vulnérables et facilement exploitables. Ils souffrent socialement et psychologiquement et ont besoin d'une aide adaptée à leurs besoins ainsi qu'à leur situation spécifique.

2. PROFIL DES JEUNES SUIVIS A MENTOR-ESCALE EN 2009

2.1. Introduction

Nous avons démarré l'année 2009 avec **100** dossiers venant de 2008 (dont 11 bébés).

Au total, **130** jeunes ont été suivis en 2009.

Nous avons enregistré **40 nouvelles demandes de suivi**.

Parmi ces demandes :

- **30** ont été acceptées.
- **1** demande a été suspendue
- **9** jeunes ont été réorientés vers d'autres institutions car ils ne rentraient pas dans nos critères d'acceptation (âge, statut, structure d'envoi...).

Nous avons clôturé les dossiers de **44** jeunes.

Les motifs de la clôture des dossiers furent les suivants :

- Jeunes suffisamment autonomes qui n'ont plus besoin de notre accompagnement individuel
- Jeunes qui ont atteint l'âge de 20 ans au moment de la fin de l'année scolaire.
- Jeunes qui n'ont pas respecté les règles de la maison (1 jeune concerné)

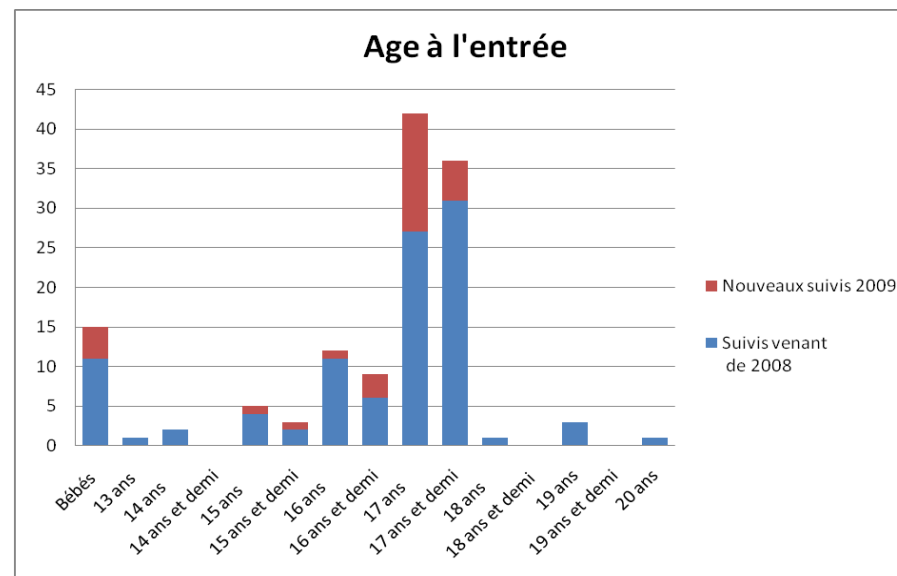
Notons qu'un dossier clôturé signifie que le jeune ne bénéficie plus de suivi social individuel. Cependant, s'il le souhaite, il peut continuer à participer aux activités communautaires.

Dans le cas de 5 jeunes mamans, le dossier de leur bébé a été clôturé avec le leur.

2.2. Tableaux et statistiques

Age à l'entrée

Age à l'entrée	Suivis venant de 2008	Nouveaux suivis 2009	Ensemble des suivis en 2009
Bébés	11	4	15
13 ans	1	0	1
14 ans	2	0	2
14 ans et demi	0	0	0
15 ans	4	1	5
15 ans et demi	2	1	3
16 ans	11	1	12
16 ans et demi	6	3	9
17 ans	27	15	42
17 ans et demi	31	5	36
18 ans	1	0	1
18 ans et demi	0	0	0
19 ans	3	0	3
19 ans et demi	0	0	0
20 ans	1	0	1
Total	100	30	130

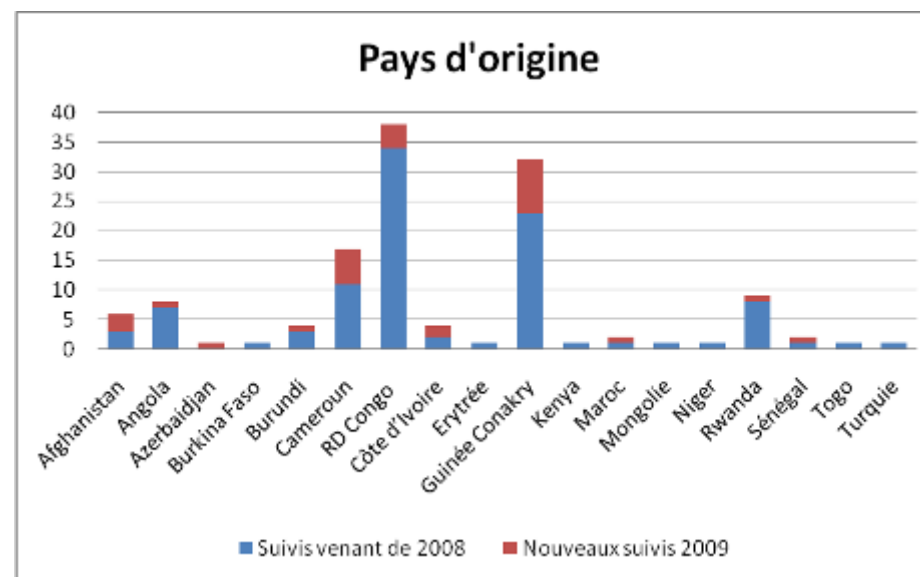


Constats :

- Sur l'ensemble des jeunes suivis en 2009, **32%** des jeunes étaient âgés de **17 ans** à leur arrivée et 28% avaient 17 ans et demi. En 2009, **67%** des jeunes arrivés à Mentor-Escale étaient dans leur **17^e année**.
- La moyenne d'âge à l'entrée pour les nouveaux dossiers suivis en 2009 est de **16 ans et demi**.
- Parmi les **15 bébés** de jeunes suivies à Mentor-Escale, 3 sont nés en 2009. Le quatrième arrivé en 2009 était déjà né quand la jeune est arrivée à Mentor-Escale.

Nationalité

Pays d'origine	Suivis venant de 2008	Nouveaux suivis 2009	Ensemble des suivis 2009
Afghanistan	3	3	6
Angola	7	1	8
Azerbaïdjan	0	1	1
Burkina Faso	1	0	1
Burundi	3	1	4
Cameroun	11	6	17
RD Congo	34	4	38
Côte d'Ivoire	2	2	4
Erytrée	1	0	1
Guinée Conakry	23	9	32
Kenya	1	0	1
Maroc	1	1	2
Mongolie	1	0	1
Niger	1	0	1
Rwanda	8	1	9
Sénégal	1	1	2
Tchad	0	0	0
Togo	1	0	1
Turquie	1	0	1
Total	100	30	130



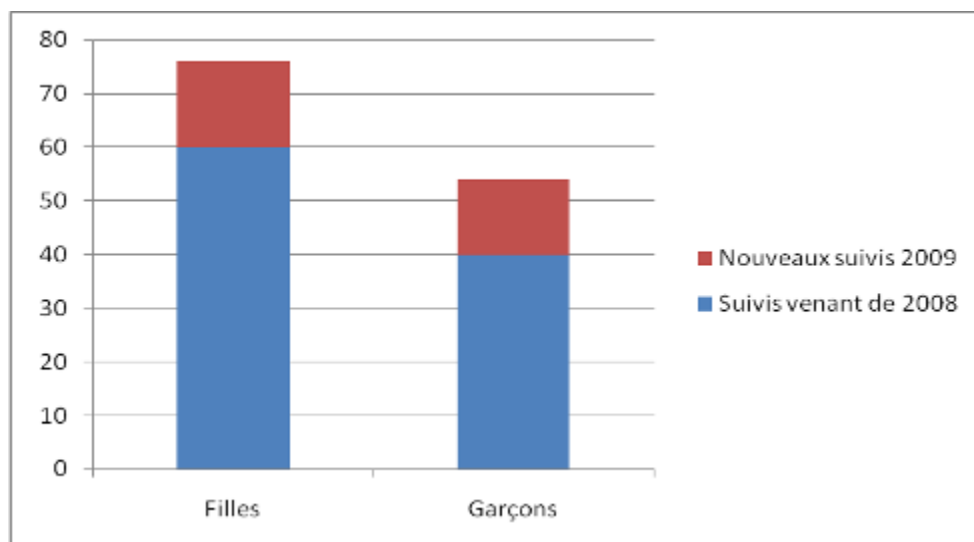


Constats :

- Les jeunes suivis en 2009 sont de **18 nationalités différentes**.
- Les pays les plus représentés sont, comme en 2008, la **République Démocratique du Congo** (29%) et la **Guinée Conakry** (25%), suivis par le Cameroun (13%).
- Tout en gardant le même trio de tête, on constate une évolution dans la distribution des nationalités les plus représentées dans les nouvelles demandes acceptées en 2009. 30% des nouveaux jeunes suivis viennent de **Guinée Conakry**, 20 % du **Cameroun** et 13 % de la **République Démocratique du Congo**.

Sexe

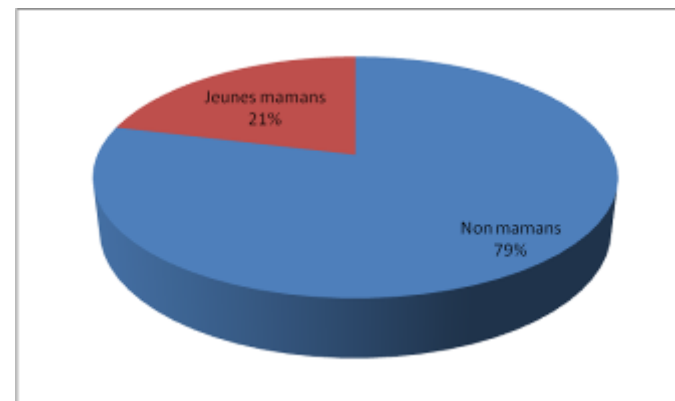
Sexe	Suivis venant de 2008	Nouveaux suivis 2009	Ensemble des suivis 2009
Filles	60	16	76
Garçons	40	14	54
Total	100	30	130



Constats :

- En 2009, nous avons suivi **76 filles** et **54 garçons**.
- Les **filles** représentent **58%** des jeunes suivis en 2009.
- Cette année, nous avons accueilli 16 filles et 14 garçons, soit **53% de jeunes filles**. Par rapport aux années précédentes, on constate une diminution de la proportion de jeunes filles dans les nouveaux suivis.

Jeunes mamans



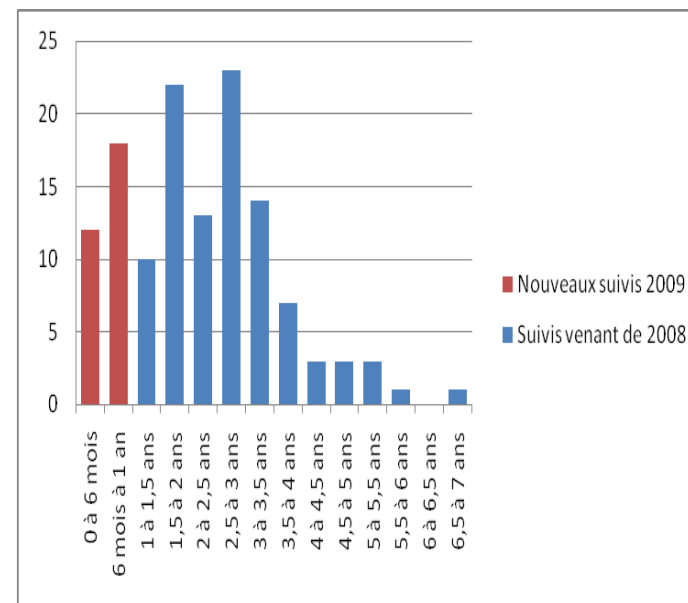
Maternité	Ensemble des jeunes filles suivies en 2009
Non mamans	60
Jeunes mamans	16
Total	76

Constat :

- Parmi les jeunes filles que nous avons suivies en 2009, **21%** sont des **jeunes mamans**. Parmi elles, **6** ont accouché en 2007, **2** en 2008, **3** en 2009.

Durée des suivis

Durée des suivis en cours	Suivis venant de 2008	Nouveaux suivis 2009	Ensemble des suivis 2009
0 à 6 mois	0	12	12
6 mois à 1 an	0	18	18
1 à 1,5 ans	10	0	10
1,5 à 2 ans	22	0	22
2 à 2,5 ans	13	0	13
2,5 à 3 ans	23	0	23
3 à 3,5 ans	14	0	14
3,5 à 4 ans	7	0	7
4 à 4,5 ans	3	0	3
4,5 à 5 ans	3	0	3
5 à 5,5 ans	3	0	3
5,5 à 6 ans	1	0	1
6 à 6,5 ans	0	0	0
6,5 à 7 ans	1	0	1
Total	100	30	130

Constat :

- La durée moyenne des suivis réalisés en 2009 se situe **entre deux ans et deux ans et demi**.

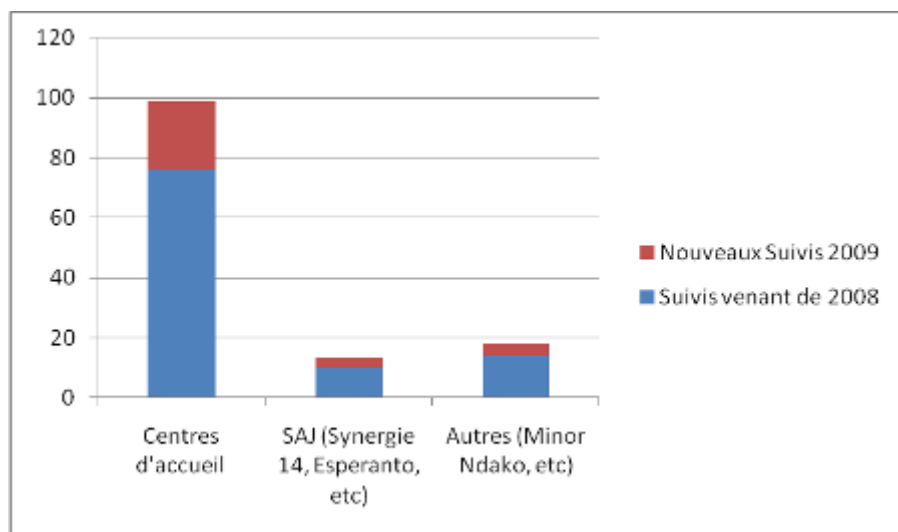
Situation des jeunes dans leur procédure de séjour

La majorité des jeunes que nous avons accueillis cette année étaient **Réfugiés Reconnus** ou en possession d'un **CIRE**. Ceci s'explique par le fait que les jeunes restent souvent en centre d'accueil jusqu'à la fin de leur procédure et qu'une des conditions pour avoir accès à nos services est de bénéficier de l'aide sociale.



Structures d'origine

Structure d'origine	Suivis venant de 2008	Nouveaux Suivis 2009	Ensemble des suivis 2009
Centres d'accueil	76	23	99
SAJ (Synergie 14, Esperanto, ...)	10	3	13
Autres (Minor Ndako, ...)	14	4	18
Total	100	30	130



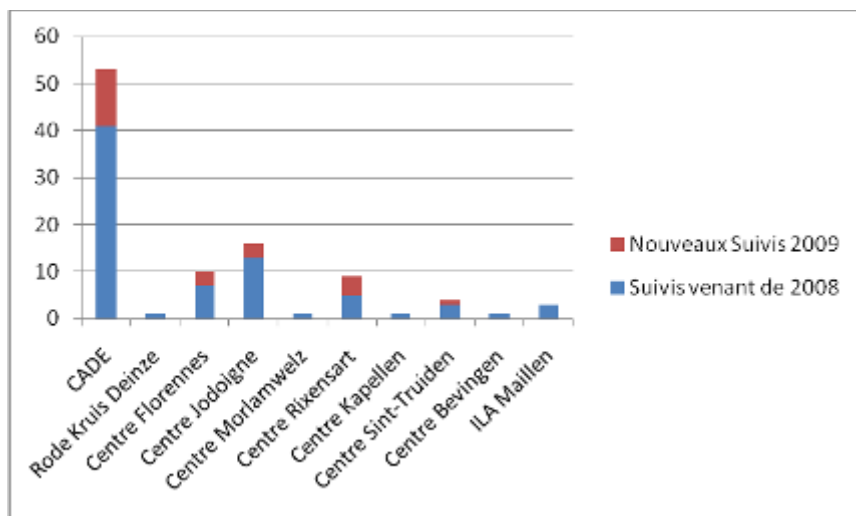
Constats :

- En 2009, nous avons suivi **99 jeunes** provenant d'une **structure d'accueil** telle que déterminée dans la **convention** (centres d'accueil Fedasil, centres d'accueil Croix Rouge de Belgique, ILA). Ce nombre représente 76 % de l'ensemble des jeunes que nous avons suivis en 2009.
- Parmi les nouveaux jeunes accueillis en 2009, les jeunes issus de ces structures représentent également **76%** des jeunes.

- 10% des jeunes suivis en 2009 proviennent de **structures de l'Aide à la Jeunesse** de la Communauté Française de Belgique.

Structures d'accueil Fedasil

Structures d'accueil selon la convention Fedasil	Suivis venant de 2008	Nouveaux Suivis 2009	Ensemble des suivis en 2009
CADE	41	12	53
Rode Kruis Deinze	1	0	1
Centre Florennes	7	3	10
Centre Jodoigne	13	3	16
Centre Morlamwelz	1	0	1
Centre Rixensart	5	4	9
Centre Kapellen	1	0	1
Centre Sint-Truiden	3	1	4
Centre Bevingen	1	0	1
ILA Maillen	3	0	3
Total	76	23	99



Constats :

- Les jeunes sont issus de **10 structures d'accueil différentes** parmi les structures d'accueil telles que déterminées dans la convention (centres fédéraux d'accueil, centres d'accueil Croix Rouge de Belgique, ILA).
- La grande majorité des jeunes nous sont envoyés par le Petit Château (**CADE**). Viennent ensuite les centres de **Jodoigne, Florennes et Rixensart**.
- En 2009, seuls 5 centres d'accueil ont orienté des jeunes vers Mentor-Escale : le CADE, Jodoigne, Florennes, Rixensart, et Saint-Trond.

Structures d'origines autres que Fedasil



Structures d'origines autres que Fedasil	Nouveaux Suivis 2009
Minor Ndako	3
SAJ	1
Synergie 14	1
Esperanto	1
Autres	1
Total	7

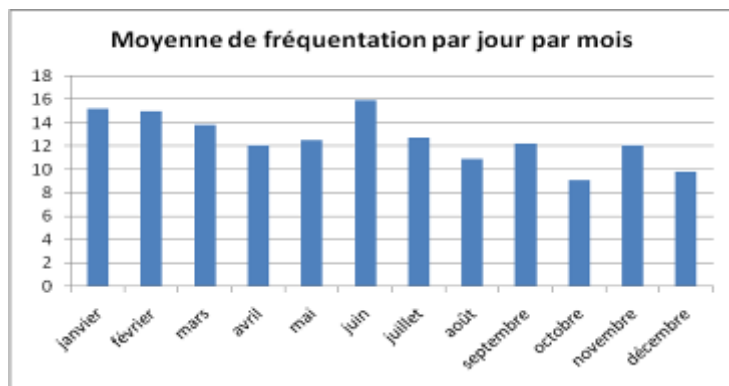
Constats :

- Les demandes sont issues à la fois de structures dépendant de la **Communauté flamande** et de la **Communauté française**.

Une grande majorité des demandes provenant des Communautés requière un encadrement bien spécifique et plus intense que les jeunes provenant des centres Fedasil, cela au vu des situations plus fragiles de ces jeunes (suivi psychologique, suivi judiciaire...).

Etant donné que nous ne sommes pas encore subsidiés par ces instances, nous devons régulièrement refuser d'accompagner certains de ces jeunes (qui pourtant en auraient réellement besoin) par manque de moyens.

Moyenne de fréquentation



Constats :

- Le mois de **juin** a été le mois le plus fréquenté en 2009. Nous avons observé une diminution de la fréquentation durant les mois d'août, octobre et décembre.
- Le **mercredi** est le jour le plus fréquenté avec une moyenne de **21 jeunes** par mercredi.
- La **moyenne générale** est de **13 jeunes** par jour.



LE TRAVAIL DE MENTOR-ESCALE

LE SUIVI INDIVIDUEL

1. PRINCIPES DIRECTEURS

1.1 Ecoute du jeune

L'écoute du jeune dans toutes ses dimensions est un principe de base qui sous-tend l'approche de Mentor-Escale. Un tel principe n'autorise pas d'idées préconçues sur ce que peut être un mineur non accompagné vivant en Belgique. Au contraire, dans la philosophie de Mentor-Escale, il s'agit d'écouter le jeune sans a priori et d'essayer de comprendre quelle est sa situation et quels sont ses objectifs.

Parfois, le jeune n'est pas capable de formuler ses besoins ou objectifs. Notre travail consiste à l'aider, non pas en lui indiquant la voie à suivre mais en ouvrant des portes, en essayant de lui donner accès à l'information et en lui posant un certain nombre de questions pour l'amener à réfléchir.

Au-delà de la réflexion par rapport à un projet de vie ou à un projet de formation, il s'agit avant tout d'essayer de voir ce que ce jeune est en train de vivre, ce qui le préoccupe. Par conséquent, le but est de travailler avec le jeune à partir de ses préoccupations et en n'étant guidé que par son intérêt supérieur.

Le principe de la confidentialité qui constitue le corollaire du principe d'écoute est également très important dans notre démarche. Ainsi, non seulement le jeune est bien accueilli et surtout écouté, mais il doit être assuré que son histoire ou ses problèmes ne seront pas divulgués ni aux autres jeunes, ni à des personnes extérieures sans son autorisation.

1.2 Encadrement du jeune

Le mineur non accompagné est par définition sans parent en Belgique. Au-delà de l'accueil et de l'écoute qui constitue un principe de base et tout en restant dans un cadre professionnel, nous sommes aussi un de ses référents adultes. Dans cette perspective, nous pensons surtout à l'éducation du jeune au sens large, c'est-à-dire non seulement à veiller à ce que ses besoins fondamentaux soient assurés mais aussi à le mettre face à ses devoirs, le confronter aux conséquences de ses choix et poser des limites.

1.3 Prise en compte du système de référence du jeune

Le travail individuel avec le jeune ne se fait pas de manière isolée. Etant donné que l'adolescent est encore réellement ou symboliquement fort tourné vers ses parents et sa fratrie (quelle que soit la situation actuelle de ceux-ci : vivants dans leur pays, décédés ou disparus, avec ou sans contact avec l'enfant exilé), Mentor-Escale aborde avec le jeune, lorsque cela est possible, la question de ses liens familiaux et le cas échéant, facilite le renouement des liens interrompus.

La connaissance de la place du jeune au sein de son milieu d'origine peut en outre aider à comprendre comment le jeune fonctionne dans le pays d'accueil. C'est un point extrêmement délicat à travailler avec le jeune. Certaines questions, que nous devons poser pour comprendre son contexte familial, pourraient rappeler les interviews que subissent les jeunes dans le cadre de leur procédure de séjour, dont l'enjeu est un possible renvoi au pays. Il s'agit enfin, d'aborder un point souvent douloureux de leur vie d'exilé que nombre d'entre eux préfèrent refouler.



1.4 Collégialité

Chaque jeune est suivi par toute l'équipe de Mentor-Escale.

Même si le jeune a un assistant social de référence, aucun membre de l'équipe ne possède nécessairement toutes les bonnes réponses ou toutes les bonnes manières d'aider le jeune. Le travail en équipe pose comme exigence que personne ne s'approprie un jeune. C'est aussi un principe de fonctionnement important. L'assistant social d'un jeune collabore avec les autres membres de l'équipe pour l'aider.

Le jeune est en face d'une équipe cohérente, composée de personnalités diverses avec lesquelles il peut réfléchir de manières différentes. Le fait que le jeune entre en interaction avec des acteurs autres que son assistant social de référence lui permet d'enrichir son réseau d'intervenants et permet de mieux comprendre la situation dans laquelle il se trouve. Nous estimons que de cette manière les solutions préconisées ont plus de chance d'être adaptées à ses besoins et sont en tous les cas plus riches que si elles émanaient d'une seule et même personne.

1.5 Réseau social et travail en systémique

Le principe de globalité est articulé à une approche de type systémique. Il s'agit d'une intervention multidimensionnelle dans un contexte global qui prend en compte l'unicité du jeune, mais aussi et surtout la diversité de ses besoins. En plus d'être globale, différenciée et diversifiée, elle est aussi intégrée dans la mesure où les actions des divers intervenants qui entourent le jeune au sein et/ou en dehors de Mentor-Escale sont mises en synergie.

Il est important de créer un réseau social de soutien autour du jeune et nécessaire d'établir un partenariat élargi avec toutes les personnes ou institutions spécialisées et actives dans le domaine de l'aide au jeune (le tuteur, CPAS, SAJ, médecins, psychologues, avocats, enseignants, amis, dans certains cas des parents ou membres de leur famille, etc.).

Selon le niveau de maturité du jeune qui reste dans tous les cas maître de sa vie, il faut lui donner les impulsions nécessaires, lui fournir les informations, lui ouvrir des portes, l'aider à rencontrer d'autres personnes. Il s'agit de pousser au maximum le jeune à élargir son réseau, pas seulement son réseau social d'amis, mais aussi celui des personnes qui sont à même de l'aider à des niveaux différents. Il faut aider le jeune à organiser et utiliser lui-même ce réseau. Il doit pouvoir situer les compétences et les limites de chacun des acteurs et « tirer les bonnes ficelles » au moment où il en a besoin. La coordination du fonctionnement d'un tel réseau revêt une grande importance.

2. LE DEROULEMENT DU SUIVI

2.1 Introduction

Travailler avec des jeunes exilés, population en mouvance, ne relève pas d'une méthode définie une fois pour toutes. Il faut régulièrement se remettre en question et adapter son modèle de travail aux réalités du terrain. Ainsi, le cadre mentionné ci-dessous n'est pas rigide, il doit s'adapter à chacune des situations.

2.2 Les étapes du suivi du jeune.

Réception et évaluation de la demande

La première demande se fait le plus souvent par téléphone. C'est un moment important où l'on se doit d'être attentif et à l'écoute du demandeur afin de pouvoir analyser au mieux sa demande par la suite.

Suite à cet appel, le demandeur remplit un formulaire de demande. En général, les renseignements que l'on y inscrit vont bien plus loin que les simples coordonnées du jeune. Il s'agit d'avoir une première information sur la situation actuelle du jeune et ses capacités à entrer dans un processus de mise en autonomie avec notre accompagnement. Nous cherchons à savoir comment les demandeurs perçoivent le jeune, ce qu'ils estiment qu'il a acquis ou non, les difficultés qu'il éprouve et à propos desquelles nous devrions être attentifs dans l'éventualité d'un accompagnement. Nous procédons alors à la désignation d'un assistant social qui fixe un premier entretien avec le jeune.

Le premier entretien

Il s'agit du premier contact réel du jeune avec l'institution. C'est à ce moment que l'on prend le temps de faire connaissance et d'évaluer les besoins que le jeune exprime. Le jeune lui, fait connaissance avec l'équipe ainsi qu'avec certaines règles fondamentales de notre institution. Nous lui souhaitons la bienvenue et lui faisons découvrir les locaux et les jeunes présents.

Dans la mesure du possible, nous essayons, pour ce premier entretien, que le jeune soit accompagné par son (ses) référent(s) (tuteur, assistants sociaux, éducateurs,...).

Le déroulement du suivi et les bilans.

En plus des contacts réguliers entre le jeune et son assistant social de référence, il s'agit de définir un moment durant lequel on fait le point avec le jeune et les autres personnes qui l'accompagnent, sur sa situation. C'est un moment particulier où l'on prend le temps de s'asseoir tous ensemble, dans un espace calme et accueillant, pour évaluer avec le jeune ses progressions, ce qui pose encore problème voir simplement faire plus ample connaissance. Moment très important d'échange où le jeune s'exprime et apprend petit à petit à lui-même relever ses forces et ses faiblesses.

La fin du suivi

Lorsque, de commun accord avec les intervenants et le jeune, nous estimons que celui-ci est suffisamment autonome, responsable et intégré dans la société belge pour pouvoir poursuivre son chemin, nous procédons à la clôture de son suivi.

Concrètement cela signifie que ce jeune n'aura plus d'assistant social référent à Mentor-Escale. Toutefois, il reste le bienvenu et peut s'il le souhaite continuer à participer à certaines activités communautaires.

A côté de cette forme de clôture « idéale » du suivi, il y a aussi les cas de jeunes pour lesquels nous sommes contraints d'arrêter l'accompagnement non parce qu'ils sont devenus pleinement autonomes mais parce qu'ils sortent du cadre pour lequel nous sommes mandatés et donc capables matériellement de leur venir en aide.

3. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

3.1 Le travail de l'assistant social

L'assistant social à Mentor-Escale est le référent du jeune, c'est lui qui accompagne le jeune pas à pas dans les différentes démarches à accomplir pour régulariser sa situation administrative. C'est lui également qui, au départ, explique ou réexplique les démarches au jeune, le soutient dans leur exécution et l'accompagne, si nécessaire, dans sa rencontre avec d'autres intervenants tels que l'avocat, les instances du CPAS, etc. Même s'il est plus aisé de faire les choses à la place du jeune, nous tentons de l'impliquer constamment dans les démarches pour atteindre notre objectif principal qui est la mise en autonomie. Nous refusons de nous limiter à répondre aux demandes ponctuelles et inscrivons notre aide dans une véritable démarche éducative.

Il est important que ces jeunes (re)deviennent maîtres de leur vie, qu'ils ne restent pas d'éternels assistés. L'assistant social veillera, tout au long du suivi du jeune, à l'acquisition par celui-ci de compétences diverses indispensables à son bon développement et à son autonomie.

3.2 Les domaines d'intervention de Mentor-Escale dans le suivi des jeunes

a. Introduction

Le tableau suivant présente brièvement, de manière non exhaustive, différents domaines d'action dans lesquels le personnel de Mentor-Escale est amené à intervenir.

Domaines	Axes d'intervention
Logement	<ul style="list-style-type: none"> Apport des informations utiles pour trouver un logement Facilitation des contacts et des négociations avec les propriétaires Appui dans la mobilisation de la garantie locative Appui dans la recherche d'équipements et pour l'ouverture de compteurs gaz/électricité Encadrement dans l'entretien du logement Education aux droits et devoirs de locataire
Scolarité / formation	<ul style="list-style-type: none"> Aide dans le choix d'un projet de scolarité ou de formation professionnelle Aide dans la recherche d'une école ou d'un centre de formation Suivi des études et rencontre régulière avec les professeurs Soutien scolaire (cours de rattrapage, aide dans les devoirs, préparation aux examens)

Accueil/aide sociale	Accueil et écoute du jeune Soutien dans la définition d'un projet d'avenir Soutien dans les démarches liées à l'aide sociale en lien avec les CPAS
Santé	Mise en contact avec un médecin/centre médical et accompagnement lors des visites, sur demande du jeune. Mise en contact avec un psychologue et accompagnement lors des visites Aide dans les relations avec la Mutuelle Aide dans la recherche de loisirs

b. La scolarité

Aider le jeune à développer un projet de vie, c'est avant tout l'orienter et le suivre dans sa scolarité.

Si quelques (rares) jeunes ont des idées claires quant à leur projet d'avenir, la majorité d'entre eux n'ont jamais été amenés, dans leur vie antérieure, à réfléchir et à choisir une formation, un métier. Lorsque la possibilité d'aller à l'école existait, c'était en général les parents qui décidaient seuls de l'orientation scolaire de leur enfant.

En Belgique, les possibilités d'enseignement sont le plus souvent très différentes de celles de leur pays d'origine. Si dans certaines régions plusieurs types d'enseignement existent (enseignement général et apprentissage technique par exemple), dans beaucoup d'autres, les jeunes n'ont accès qu'à l'enseignement fondamental, voire même à aucun enseignement.

L'**orientation** doit tenir compte des capacités réelles du jeune ainsi que de sa situation légale en Belgique. Mentor-Escale reste actif à ce niveau, en appoint ou en complément au travail du tuteur, grâce à l'intervention d'un accompagnateur social spécialisé en insertion socio-professionnelle.

Nous poursuivons aussi le **soutien scolaire** qui prend la forme de cours particuliers dans les matières pour lesquelles le jeune sollicite une aide. Un bénévole accompagne individuellement et à leur demande, des jeunes qui ont besoin de cours de rattrapage.

c. Logement de transit avec accompagnement plus intense

Depuis quelques années, nous collaborons avec « Logement Pour tous » (agence immobilière sociale) dans le cadre de la gestion de logement de transit. Depuis 2008, nous travaillons également en collaboration avec « Habitat et Rénovation ».

Nous avons monté ce projet afin d'assurer pour certains jeunes un accompagnement plus intensif notamment au domicile même du jeune. Nous organisons des visites régulières afin de travailler et soutenir le jeune dans sa vie quotidienne. Nous travaillons avec le jeune tout ce qui concerne l'éducation au logement : contrat de bail, entretien de l'habitat (rangement, produits, tri des déchets,...), des communs, charges locatives, etc.

Ixelles : Cinq studios et un appartement (occupé par une jeune maman et son enfant) situés à proximité de nos bureaux nous permettent un accompagnement plus rapproché des jeunes qui y logent. Il s'agit de logements de transit pour une période n'excédant pas une année.

Le bilan quant à ces logements reste globalement positif. Les jeunes qui y séjournent reconnaissent que cette étape dans leur apprentissage à l'autonomie leur est très utile et leur donne un sentiment de sécurité. Ils sont conscients de l'avantage dont ils bénéficient et respectent généralement les délais de sortie sachant qu'ainsi ils donnent la chance à un autre.

Berchem Ste-Agathe: Trois appartements de transit ont accueilli trois jeunes mamans avec leur enfant.

3.3 La collaboration avec les tuteurs

Cette collaboration est très importante, nous essayons, chaque fois que c'est possible, d'intégrer le tuteur dans la prise en charge réalisée à Mentor-Escale.

LES ACTIVITES COMMUNAUTAIRES

1. OBJECTIFS

Le volet communautaire constitue une dimension importante dans le modèle d'accompagnement du jeune. Il s'inscrit dans cinq axes d'orientation majeurs.

1.1 Rompre l'isolement du jeune

Mentor-Escale cherche à éviter absolument l'isolement du jeune mineur non accompagné. Un fort isolement peut effectivement mener le jeune à la dérive. Dans les grandes villes, les gens vivent de manière assez anonyme et la vie en communauté y est rarement spontanée. La plupart des jeunes réfugiés avaient un tissu social fort dans leur pays d'origine, composé de leur famille directe, élargie, de leurs camarades d'école, d'amis. L'exil a le plus souvent complètement anéanti ce réseau naturel. Le jeune est alors obligé de se constituer un nouveau réseau social, ce qui, dans un nouvel environnement inconnu, n'est pas chose facile.

Par le biais d'activités communautaires basées sur des dynamiques collectives, Mentor-Escale veut favoriser la constitution de ce premier réseau social constitué de jeunes vivant la même problématique de l'exil. Découvrir qu'on n'est pas tout seul à vivre une situation d'exil, retrouver quelque peu ses propres racines, sont les premiers reconstituants de l'identité du jeune. L'ouverture, par la suite, à des activités de rencontres avec des jeunes issus du pays d'accueil contribue à l'élargissement de ce tissu social.

1.2 Assurer une prévention efficace

Le jeune réfugié se retrouve dans une société qui fonctionne selon des schémas totalement différents de ceux de son pays d'origine où famille et société sont censées le protéger. Chez nous, il sera confronté à des valeurs et réalités nouvelles, dans une grande liberté: liberté qui peut, si elle n'est pas bien gérée, l'exposer à des dangers divers.

Les activités communautaires de Mentor-Escale favorisent les moments où les jeunes peuvent s'exprimer et où les interrogations sont posées collectivement plutôt qu'individuellement, ce qui permet à chacun d'échanger avec l'autre, de découvrir, de prendre ce qui lui paraît important dans sa vie et dans son parcours.

1.3 Renforcer les racines culturelles du jeune

La meilleure insertion commence par une prise de conscience de sa propre identité. A leur arrivée, la seule identité que possèdent les jeunes non accompagnés est celle du passé. Cette identité ayant été secouée par l'exil, ces jeunes sont ébranlés face à une culture différente. Il est important qu'ils n'oublient pas d'où ils viennent, qu'ils puissent l'exprimer et échanger sur la manière dont la vie se passe dans leur culture d'origine et sur la façon de vivre en Europe. Cela leur permettra petit à petit de se recomposer une nouvelle identité, basée sur leurs racines et les us du pays d'accueil.

1.4 Permettre aux jeunes l'acquisition de savoirs et pratiques utiles à leur (ré)insertion sociale et communautaire

1.5 Devenir acteur dans la société

Enfin, permettre aux jeunes de devenir eux-mêmes des personnes ressources pour favoriser l'insertion de leurs pairs ou témoigner de leur propre situation et proposer des améliorations quant à la situation des mineurs non accompagnés — que ce soit au niveau de leur accueil, les procédures qu'ils doivent subir, le choc des 18 ans qui n'est plus un plaisir mais une peur, etc.

2. ACTIVITES MENEES EN 2009

Cette année, nous avons mené un projet de large envergure soutenu par le Fonds Européen des Réfugiés sur le thème de la résilience.

Celui-ci, via un ensemble de réflexions et d'actions, visait à permettre à l'équipe de Mentor-Escale de traiter au mieux la question de la résilience chez les jeunes exilés. L'objectif était de développer et renforcer la résilience des jeunes en les aidant à acquérir une confiance en eux, à vivre leur double identité, à reconstruire un tissu social et à évoluer positivement dans le temps en devenant des citoyens responsables et actifs.

Une attention particulière fut accordée aux mineures enceintes ainsi qu'aux jeunes mamans et à leurs bébés.

2.1 Jeunes mamans

Les activités prévues dans le projet pour le groupe-cible des jeunes mamans et jeunes filles enceintes étaient les suivantes :

- La mise en place d'une rencontre « bien-être » hebdomadaire destinée aux mamans ainsi qu'aux jeunes filles enceintes ;
- L'organisation d'une rencontre thématique mensuelle avec un spécialiste ;
- Un accueil des enfants à raison de deux après-midis par semaine ;
- Un séjour résidentiel pour les jeunes mamans avec enfants et jeunes filles enceintes.

Dans un premier temps, nous nous sommes focalisés sur l'importance d'une dynamique de groupe afin de fidéliser le public des jeunes mamans aux différentes activités proposées. Les premières rencontres visaient à écouter et à cerner les besoins réels et les envies de chacune d'entre elles.

Les **rencontres bien-être** hebdomadaires, gérées par notre animatrice communautaire, se sont progressivement mises en place. Celles-ci ont été l'occasion pour les jeunes mamans de prendre du temps pour elles, de s'exprimer quant à leur vécu et de vivre ensemble une expérience enrichissante. C'est ainsi que les séances de massage, de relaxation ont pu se faire sans la présence de leur enfant.

A partir de mai, une psychologue s'est associée à notre animatrice avec laquelle elle a co-animé l'atelier.

Les **rencontres thématiques** furent les suivantes :

- Début mars, l'asbl « Le Maître-Mot », dont l'objet est de favoriser la connaissance de la langue narrative, est intervenue une première fois pour proposer aux jeunes mamans et à leurs enfants une animation autour du conte et de la musique. En plus de permettre l'acquisition d'outils en lien avec la langue narrative, cette animation favorisa également le développement du lien mère-enfant.
- Fin mars, l'asbl « Femmes et Santé », qui organise des activités dans le domaine de la prévention de la santé des femmes, a abordé, à la demande des jeunes filles, la question de l'alimentation.
- Au mois d'avril, nous avons organisé une deuxième animation en collaboration avec l'asbl « Le Maître-Mot ». Notons que grâce à cette association, nous avons pu obtenir des chèques-livres avec lesquels les mamans ont pu bénéficier de livres pour leurs enfants.
- Au mois de mai, une intervenante extérieure a proposé aux jeunes mamans une approche particulière dans la relation mère-enfant. Nous avons travaillé le massage des bébés.
- Au mois de juin, un psychologue, expert du centre de planning familial « Aimer à l'ULB », a organisé une première séance d'information et de discussion sur la sexualité, la contraception et le planning familial.
- Au mois de juillet, lors du séjour résidentiel « Jeunes Mamans », nous avons organisé dans le village de Carlsbourg une rencontre avec le Dr Anne Legrand, spécialiste en matière de grossesse et de suivi de l'enfant, qui a donné une conférence-débat sur la sexualité et le planning familial et plus précisément sur un sujet jusque-là tabou : l'excision persistant encore dans certaines peuplades d'Afrique, sujet qui a suscité beaucoup de témoignages et d'émotion.
- Nous déplorons un flottement dans le suivi de nos activités durant les trois mois de la rentrée académique qui se justifie par le fait même de la rentrée scolaire, mais aussi et principalement à cause du départ de la responsable de l'atelier jeunes mamans. Cette séparation obligée a eu pour conséquence un moment de battement. Nous avons, toutefois, tenu à continuer d'assurer avec la psychologue bénévole, l'animation des rencontres bien-être jusqu'à l'arrivée du nouveau responsable.
- En décembre, nous avons jugé intéressant de faire venir Madame Bernadette Aningi, Congolaise, pour parler de son expérience et de son parcours. Elle a, en effet, à l'âge de dix-huit ans, fuit les tueries au Congo avec ses cinq enfants en bas âge et est devenue la première femme noire à ouvrir des commerces pour les Africains dans le quartier qui n'était alors pas encore baptisé « Matongé ».

En ce qui concerne l'**accueil des enfants**, il a été organisé deux après-midi par semaine : le mercredi afin de permettre aux jeunes mamans de participer à bons nombres d'activités proposées pour l'ensemble de nos jeunes, et le vendredi, en même temps que l'activité jeunes mamans.



Le **séjour résidentiel** pour les jeunes mamans et jeunes filles enceintes s'est organisé du 6 au 10 juillet 2009 dans un paisible village d'Ardenne : Carlsbourg.

Les objectifs de ce séjour résidentiel étaient d'offrir aux jeunes et futures mamans, ainsi qu'à leurs bébés, un lieu privilégié de détente, de loisirs, et un lieu de rencontre avec d'autres jeunes mamans vivant des situations similaires, un cadre pour travailler la relation maman-enfant, pour enrichir leur vision d'elles-mêmes et de leur enfant, et partager leur vécu. Lors de ce camp, l'occasion leur a aussi été donnée de rencontrer des spécialistes en matière de grossesse et de suivi de l'enfant.

2.2 Information-éducation Emploi – Santé – Logement (ESL)

L'atelier ESL s'est déroulé de la manière suivante :

- Intervention d'un expert extérieur ou visite extérieure une fois par mois ;
- Permanence interne trois fois par mois.

Les interventions d'experts extérieurs et les visites furent les suivantes :

- Accompagnement des jeunes à « Citizen Jobs » (salon de l'emploi et des métiers citoyens dans le secteur non-marchand) ;
- Intervention de l'association « Table du Logement Ixelles » pour permettre une discussion interactive et répondre ainsi aux différentes questions des jeunes en matière de logement ;
- Rencontre avec une animatrice de l'asbl « Idéji » pour exposer aux jeunes les possibilités de formations en matière d'animation ;
- Échange avec une conseillère de « la Mission locale d'Ixelles » sur les démarches liées à la recherche d'emploi, de jobs étudiants ;
- Rencontre avec l'asbl « Parrains-amis », pour leur exposer les différentes possibilités de leur programme de Mentoring entre un jeune et un professionnel. Ce Mentoring est une relation volontaire et bénévole basée sur la confiance et le respect mutuel d'un adulte et d'un jeune ;
- Présentation de l'association « Solidarité » et de ses projets de volontariat ;
- Interventions de la conseillère santé de la Mutualité chrétienne qui est venue donner des avis et conseils au niveau de la cuisine et de la santé ;
- Accompagnement des jeunes au salon SIEP (Études et Professions).

Pour la permanence interne, l'accompagnateur social était à disposition pour répondre aux questions spécifiques et besoins des jeunes tels que :

- L'aide à la création de CV ;
- La rédaction de lettres de motivation ;
- La recherche d'emploi ;
- La recherche de logement ;
- La sensibilisation en matière d'écologie, de santé et d'alimentation.

Les séances d'information-éducation ESL ont porté fruit en ce sens que les jeunes ont montré un intérêt réel et ont été demandeurs de nouveaux projets suite aux différents ateliers. Ils ont rédigé des CV, des lettres de motivation et posé de nombreuses candidatures qui, pour certains d'entre eux, ont reçu un très bon accueil.

2.3 Atelier artistique

En préambule à l'atelier artistique, nous avons organisé une première séance d'information avec les jeunes pour voir ce qui les intéresserait. De nombreuses propositions ont été émises telles que le théâtre, la peinture, ou encore la danse africaine. Nous avons, en définitive, retenu les arts plastiques qui apparaissaient plus intéressants pour nos jeunes.

Nous nous sommes associés à un stagiaire en art-thérapie (orientation arts plastiques) qui a mis en place un atelier visant à favoriser l'expression artistique des jeunes, à les valoriser en les poussant à produire, à créer et à apprendre des techniques multiples et libres.

L'atelier artistique a rassemblé en moyenne un petit groupe de cinq participants réguliers avec lequel nous avons travaillé le dessin, le portrait, avec différents matériaux (gouache, fusain, pastel, crayons de couleurs).

Lors de notre camp "nouveaux arrivants" à Carlsbourg en avril 2009, nous avons pu faire un travail plus collectif avec davantage de participants.

Nous avons par ailleurs exposé une partie du travail réalisé lors de la fête des 10 ans de la plate-forme Mineurs en Exil qui s'est déroulée au théâtre des Martyrs à Bruxelles le 13 mai 2009, ainsi que lors de la journée portes ouvertes de Mentor-Escale le 16 décembre 2009.

Nous avons également abordé la photo et la PAO (Publication Assistée par Ordinateur) avec nos jeunes dont le résultat, projeté en diaporama lors de la fête de fin des examens en juin 2009, a été très apprécié.

L'objectif de l'atelier était de favoriser la participation active et la rencontre, mais également de susciter chez les jeunes l'expression et la valorisation personnelle par le biais de la création artistique.



2.4 Projet musical : Textes et musique

Les jeunes de Mentor-Escale ont exprimé le vif désir de chanter, de rapper, d'écrire ou même de composer leur propre chanson à l'instar des « Star Ac' » et autres reality shows que les médias relayent de plus en plus et donnent en pâture aux jeunes ados. L'idée de concrétiser, avec eux, le projet de réalisation d'album CD en passant par toutes les étapes de la création apparaissait tout à fait bénéfique pour les inciter à acquérir une confiance en eux, leur permettre de relayer la voix des jeunes en exil et faire naître en eux la satisfaction d'avoir matérialisé ce qui n'était au départ qu'une idée dont ils ne pensaient pas voir la finalité.



Comme nous l'espérions au départ, nous avons pu mobiliser une dizaine de jeunes motivés autour de ce projet.

Pour mener à bien cet atelier et gérer les desiderata des jeunes en vue d'une production efficace, nous avons fait appel à Jean-Louis Daulne, auteur-compositeur-interprète et producteur qui possède, en outre, une grande expérience dans le domaine de l'animation.

Nous avons, dans un premier temps, procédé à la rédaction de plusieurs textes comme il était prévu pour la première phase de l'atelier. Cet atelier d'écriture a été foncièrement bénéfique, en ce sens que les jeunes pouvaient s'exprimer, développer leur confiance en eux et se sentir valorisés par des capacités créatrices non encore révélées jusqu'alors.

La seconde phase de l'atelier a débuté fin août. Elle a abordé la partie composition, orchestration, enregistrement en résidence (lors d'un séjour organisé à la Toussaint) avec un studio mobile (MI CASA), et la création de la pochette.

Ce projet a abouti à la création du CD « Escale à XL » présenté lors de la journée portes ouvertes de Mentor-Escale le 16 décembre 2009.

Il est possible d'en apprécier le travail d'une année sur le CD "ESCALE à XL" disponible sur simple demande auprès de la direction de Mentor-Escale.

Ce projet a permis de stimuler et de valoriser la création et le travail des jeunes qui y ont participé, de les aider à acquérir confiance en eux, d'approcher le monde de la musique qu'ils ne connaissaient que passivement.

La Princesse Mathilde a félicité H. pour sa composition "Regarde" qu'elle a écouté au casque dans son entièreté lors d'une manifestation organisée dans le cadre du 20^e anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant au Parlement à Bruxelles le 18 novembre 2009.



L'UNICEF nous a contactés pour insérer deux des chansons de nos jeunes sur une compilation.

2.5 Atelier informatique

Nous avons établi une collaboration avec l'asbl Dynamo (service d'aide aux jeunes en milieu ouvert spécialisé depuis vingt ans dans le travail social de rue au profit des jeunes en difficulté). Cette association a mis à notre disposition un travailleur social compétent en informatique.

Il a d'abord rencontré les jeunes pour une séance d'information. En janvier, deux séances de rencontre ont permis de cerner le niveau et les besoins pour pouvoir adapter l'atelier et élaborer un canevas pour la totalité du cursus. Deux groupes de niveau différent ont été identifiés : un premier groupe pour les débutants et un second groupe pour les personnes ayant déjà quelques notions d'informatique probantes. Suite à cela, nous avons pourvu l'une de nos salles de cinq PC tous reliés à Internet, et nous avons mis en place l'atelier informatique à raison d'une fois par semaine.

En juillet, le contrat du travailleur social de Dynamo ayant pris fin, c'est un membre de l'équipe disposant des compétences nécessaires qui a repris l'animation de l'atelier informatique.

Les principaux points abordés par l'atelier informatique ont été : le traitement de texte, la gestion des documents, la dactylographie, l'usage d'Internet et la retouche (simple) d'images. Excel a également été abordé.

Nous avons pu observer combien l'atelier informatique a été bénéfique pour les jeunes qui y ont participé. En effet, au niveau de la familiarité avec l'outil informatique, il existe un net décalage entre les jeunes MENA qui sortent de centre d'accueil et les jeunes nés en Belgique ou y vivant depuis un certains temps. Les professeurs demandant souvent d'utiliser le traitement de texte ou l'Internet pour faire un devoir, cela peut porter préjudice à la réussite des études des jeunes MENA. Au fil des semaines, nous avons pu constater que les jeunes les plus réguliers devenaient de plus en plus à l'aise avec l'ordinateur, dont le traitement de texte, le tableur et l'usage d'Internet.

2.6 Activités sportives

Les activités suivantes ont été organisées :



- Initiation à l'escalade en salle ;
- Coaching en salle de sport pour les 20 km de Bruxelles ;
- Participation aux 20 km de Bruxelles.
Notre équipe a participé à cette prouesse sportive en tandem avec l'asbl « My Choice », dans le cadre du projet « Tous à Bord » (association mettant en relation des jeunes valides et moins valides) ;
- Football. Pour favoriser des rencontres avec d'autres jeunes, nous avons organisé des matches de foot avec les jeunes du CADE, en plus de ceux joués entre les jeunes de Mentor-Escale ;
- Base-ball ;
- Descente de rivière en kayak ;
- Badminton ;
- Promenade en Forêt de Soignes.

Celles-ci ont permis aux jeunes de se rencontrer autour d'une activité physique, de détente et de découverte, et aussi de rencontrer d'autres jeunes et de mieux appréhender la culture du pays d'accueil. Au-delà de l'hygiène de vie, les activités sportives ont aussi permis aux jeunes de s'extraire physiquement et mentalement des préoccupations personnelles et donc de prendre du recul, ce qui en soi était très important pour des jeunes chez qui la « tension » peut monter assez rapidement.

Particulièrement par le biais des 20 km de Bruxelles, nous avons favorisé leur participation active dans des épreuves qui devaient les amener à développer leur esprit d'équipe tout en favorisant leur jusqu'au-boutisme. Nous avons jugé intéressant d'associer les MENA et les personnes handicapées, qui sont différemment « fragilisés ». Leur collaboration dans cette épreuve sportive leur a permis d'allier leurs forces tout en les valorisant et en favorisant leur insertion dans un groupe. La participation aux 20 km de Bruxelles les a incités à aller au bout des choses, favorisant la dimension de responsabilisation liée à la résilience.

2.7 Atelier cuisine

L'atelier qui remporta le plus de succès fut sans conteste l'atelier cuisine que nous avons organisé chaque mercredi. Son succès est en partie dû au fait que c'était avant tout un moment de rencontre où le partage du repas constitue l'opportunité de vivre l'ambiance d'un véritable « repas familial » qui, chez la plupart, fait défaut. La table est propice aux débats en tout genre et les discussions s'ouvrent bien souvent sur des sujets enrichissants sortant du contexte de la cuisine.

Outre l'échange et l'apprentissage des techniques culinaires belges et d'ailleurs, et la réalisation de plats économiques et équilibrés, nous avons guidé nos jeunes dans la gestion du budget en les aidant dans la sélection et dans l'achat des aliments et des ingrédients utiles.

Cet atelier a permis la découverte des traditions culinaires de divers pays. Les jeunes ont ainsi pu maintenir un lien avec leur culture d'origine et découvrir la cuisine de leurs comparses ainsi que de leur pays d'accueil, la Belgique.

Environ une fois par mois, des jeunes du Centre d'Observation et d'Orientation de Neder-Over-Hembeek (NOH) sont venus participer à l'atelier cuisine.



Certains ont profité de ce moment pour s'exprimer et s'extérioriser dans une approche créative de la cuisine. Afin de varier la systémique de cet atelier, nous avons donné la possibilité à certains de prendre l'initiative de gérer l'organisation du repas en leur laissant alors la place de « chef de cuisine » assisté de l'animateur.

Nous avons remarqué dans l'évolution de l'atelier cuisine que les résultats atteints dépassent la pratique culinaire. L'atelier fut aussi prétexte à l'apprentissage de la gestion du groupe, du travail d'équipe et de la solidarité dans le partage des tâches obligées, courses, préparation, service, vaisselle, et nettoyage de la cuisine. Comme partout ailleurs, certaines personnes, plus passives, se reposaient sur le dynamisme des autres. C'est là que nous avons pu apprécier le bénéfice de l'atelier lorsque certains jeunes se sont mis à responsabiliser chacun au sein restreint de cet atelier.

2.8 Camps

- Un camp pour les **nouveaux venus à Mentor-Escale** s'est organisé dans la province du Luxembourg dans le village de Carlsbourg en avril 2009. Les jeunes ont pu non seulement découvrir les joies agrestes d'un cadre champêtre ardennais mais aussi ce que Mentor-Escale pouvait leur offrir hors du cadre habituel. Les nouveaux jeunes arrivants ont été très emballés par l'initiative du camp et par ce que nous leur avons préparé.
- A la Toussaint, un camp a été organisé pour les adeptes de **textes et de musique**, dans une ferme pittoresque de Villeroux dans laquelle nous avons, pour l'occasion, aménagé un studio mobile. C'est lors de ce camp, très attendu, que nous avons pu concrétiser, avec ceux qui avaient manifesté le plus d'enthousiasme et d'assiduité, l'enregistrement des textes ou le travail de chant qu'ils avaient suivi tout au long de l'année 2009.
- Un dernier **camp** s'est organisé pendant les vacances **de Noël**, dans la commune de Braives située dans la conviviale vallée de la Mehaigne en province de Liège. Des nouveaux venus à Mentor-Escale et des anciens ont participé à ce camp d'hiver. Cela a permis une rencontre et un échange d'expériences. Les anciens avaient une responsabilité dans les activités et dans les tâches que le camp implique. Une action que nous répéterons certes avec nos jeunes lorsqu'ils seront devenus, à leur tour, des anciens avec cette maturité que nous voudrions qu'ils acquièrent en partie grâce à notre guidance.

Les séjours résidentiels ont permis aux jeunes de partager un quotidien et une vie de groupe tout en développant la création de véritables liens. Ce concept de vie en communauté facilite autant les échanges entre eux que les échanges avec les intervenants sociaux de Mentor-Escale. Bénéfices qui encouragent le processus de résilience et favorisent l'investissement des jeunes au sein de Mentor-Escale.

L'EQUIPE

En 2009, notre équipe a été composée de :

- **Personnes salariées à temps plein:** Une directrice, quatre assistants sociaux, un animateur, un accompagnateur social et un responsable administratif et financier.
- **De personnes à temps partiel :** Un animateur artistique gestionnaire de projet et une gestionnaire de subside.
- **Des volontaires :** Ceux-ci ont assuré plusieurs heures d'accueil par semaine. L'un d'eux a pris également en charge le soutien scolaire.
- **De stagiaires :** Nous avons accueilli deux stagiaires assistants sociaux dont une venant du Québec ainsi qu'une stagiaire en sociologie.

Tout au long de l'année, l'équipe s'est engagée dans un processus de supervision et de formation continu.

- **Supervisions :**

Dans un premier temps, nous avons mis en place une supervision du projet global de Mentor-Escale durant six demi-journées. Étant donné le caractère relativement jeune de l'équipe, il était important de prendre le temps de se pencher sur l'historique de l'association, les valeurs qui y sont véhiculées et la méthodologie d'action mise en place. Cette supervision a été menée grâce à l'intervention du CFIP (Centre pour la Formation et l'Intervention Psychosociologique).

Cette réflexion a été suivie d'une supervision formative sur le thème de la résilience avec l'intervention de l'asbl « Entre Deux Mondes ». Ces interventions avaient été planifiées sur quatre demi-journées et s'articulaient en deux temps, l'un théorique, l'autre davantage pratique. Une fois ces quatre demi-journées terminées, nous avons continué une supervision avec « Entre Deux Mondes » une demi-journée par mois.

- **Formations :**

Des membres de l'équipe ont participé individuellement aux formations suivantes :

- Gestion de conflits
- Manager et développer une équipe

- L'accompagnement et la prise en charge des personnes exilées en souffrance psychologique
- Comment développer collaboration et esprit d'équipe
- Comment programmer son agenda pour donner place aux tâches prioritaires
- Conduite de réunion
- Je maîtrise les formalités administratives
- Partenariat et travail en réseau
- Autonomie et droits sociaux
- Mineurs Etrangers Non Accompagnés
- Communication et travail en équipe
- Secourisme
- Relation d'aide, relation d'être. Présence à soi, présence à l'autre ou comment construire une relation d'alliance.
- Bébés d'ici et d'ailleurs : quel accueil dans le respect de la diversité
- Mieux négocier et prévenir les conflits
- Excel intermédiaire

L'évaluation du projet FER animée par l'association Formeville en septembre s'est également voulue formative. Ce fut un moment de réflexion sur notre pratique en lien avec les réalités de terrain (plus de détails dans le point consacré à l'évaluation du projet).

Ces formations et supervisions ont offert aux membres de l'équipe des outils utiles à l'amélioration de leur pratique en lien avec la résilience chez les jeunes exilés ainsi qu'un espace de réflexion par rapport à leurs interventions journalières avec le public cible.

PARTENARIAT ET LOBBYING

Mentor-Escale a toujours collaboré avec des partenaires, que ce soit au niveau de l'échange d'informations ou plus concrètement dans le cadre du suivi d'un jeune ou d'un projet.

En 2009, en plus du travail avec les centres d'accueil, ILA et tuteurs, nous avons collaboré plus directement avec

- Logement Pour tous (accord de partenariat).
- Habitat et Rénovation (accord de partenariat).
- Le centre Exil pour une aide psychologique à certains jeunes.
- Le SAJ
- Synergie 14, pour les commandes à la Banque Alimentaire. Cette dernière nous permet de gérer une petite réserve de produits alimentaires que nous destinons, dans le cadre de l'accompagnement individuel, aux jeunes en grande difficulté financière.
- Le Centre Social protestant
- La Maison de Jeunes d'Ixelles (XL'J)
- Dynamo asbl (Service d'aide aux jeunes en milieu ouvert)
- Le Maître Mot asbl
- Femmes et Santé asbl (active dans la promotion de la santé chez les femmes)
- Table de l'emploi d'Ixelles
- Mission locale d'Ixelles
- Unicef Belgique
- Convivial asbl
- Le SASB
- Le GAMS

- Le CIRE
- Le Bureau d'Aide Juridique

D'autre part, nous sommes associés à la réflexion sur les politiques touchant de près ou de loin l'accueil des mineurs étrangers non accompagnés et participons aux initiatives de réformes pour une amélioration des politiques en vigueur.

- Nous sommes membres du **Conseil d'Administration du CIRE** (Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Etrangers) et de « **Vluchtelingenwerk** » (alter ego néerlandophone du CIRE).
- Nous sommes membre depuis sa fondation de la « **Plate-forme Mineurs en Exil** ». La Plate-forme née 1999 à l'initiative de quelques organisations concernées par la question des Mineurs Etrangers Non Accompagnés, réunit aujourd'hui une vingtaine d'associations dont les objectifs principaux sont l'échange d'informations, l'amélioration de la prise en charge des mineurs dans l'état actuel de la législation et la formulation de propositions de modifications législatives, administratives et procédurières.
- Nous sommes également membre de la **Coordination Sociale d'Ixelles**, qui regroupe et met en lien plus de 80 associations ixelloises.

CONCLUSION

Si l'année 2008 a été marquée par une relance des activités de l'association, en 2009, nous avons initié une **réflexion générale** sur notre fonctionnement.

En effet, face à la présence d'une équipe fortement remaniée, encadrée par une nouvelle direction mais également face à une réalité de terrain sans cesse changeante, il s'agissait de prendre le temps de s'arrêter pour se remettre en question.

Ce travail de réflexion vise à **répondre au mieux aux besoins des jeunes tout en fournissant un accompagnement de qualité**. Initié en 2009, il sera accentué en 2010. Il est réalisé grâce à l'intervention régulière de superviseurs externes mais aussi grâce à la participation des membres de l'équipe à différentes formations.

En 2009, afin de stabiliser l'association et d'être moins dépendants du mécénat, nous avons également **diversifié nos sources de subsides** et ce, grâce à l'intervention du Fonds Européen pour les Réfugiés et du Fonds Maribel Social. Par ailleurs, nous avons aussi reçu une réponse positive quant à l'obtention d'un soutien de 25.000 € de la Fondation Roi Baudouin. Ce subside nous permettra, en 2010, de développer un projet visant à faire face au décrochage scolaire des jeunes que nous suivons. Fin 2009, un premier contact avec le Ministère de l'Aide à la Jeunesse en Communauté Française a également été établi. Nous espérons que celui-ci donnera lieu à de riches collaborations.

Cette année nous avons également entamé un travail d'**ouverture** vers l'extérieur. Pour ce faire, nous avons réalisé un nouveau site internet ainsi qu'un nouveau flyer de présentation. Par ailleurs, nous avons également développé différents partenariats et pris contact avec diverses associations ou services. Nous avons aussi réalisé une porte ouverte afin de mieux faire connaître notre association. A nouveau, il ne s'agit que d'un début, et nous souhaitons, dans les années à venir, développer les contacts et collaborations fructueuses avec l'extérieur.

Enfin, 2009 a également été marqué par le lancement d'un **large projet communautaire** visant à favoriser la résilience des jeunes que nous accompagnons. Ce projet a permis la mise en place de multiples actions visant à leur permettre d'acquiescer confiance en eux, de reconstruire un tissu social et d'évoluer positivement dans le temps en devenant des citoyens responsables et actifs.